

Communiqué de presse**Prime Covid-19****Les fédérations médico-sociales s'opposent à la prime****des professionnels du domicile**

Paris, le 16 juin 2020 - Le 15 avril 2020, le ministre de la Santé, Edouard Philippe, a annoncé la mise en place d'une prime de 1000 euros pour les professionnels du domicile du secteur médico-social. Cette prime est destinée à compenser les dépenses de matériel et de matériel de protection individuelle (MPI) nécessaires à l'exercice de leur activité. Cette prime est destinée à compenser les dépenses de matériel et de matériel de protection individuelle (MPI) nécessaires à l'exercice de leur activité.

Les fédérations de professionnels du domicile (Fédération Française des Associations de Professionnels du Domicile - FFAD, Fédération Française des Associations de Professionnels du Domicile - FFAD, Fédération Française des Associations de Professionnels du Domicile - FFAD) ont exprimé leur opposition à cette prime. Elles considèrent que cette prime est destinée à compenser les dépenses de matériel et de matériel de protection individuelle (MPI) nécessaires à l'exercice de leur activité.

Elles ont demandé au ministre de la Santé de reconsidérer sa décision et de verser la prime aux professionnels du domicile du secteur médico-social. Elles ont également demandé au ministre de la Santé de reconsidérer sa décision et de verser la prime aux professionnels du domicile du secteur médico-social.

[Communiqué] Prime Covid-19 - Les fédérations dénoncent l'injustice dont sont victimes les professionnels du domicile

16 juin 2020

Le 15 avril 2020, il y a déjà deux mois, Edouard Philippe annonçait qu'une prime serait versée aux services à domicile du secteur médico-social. Le 7 mai, Olivier Véran s'...[Voir la suite](#) [1]

Source URL: <https://asmad.fr/actu-adessadomicileorg/communique-prime-covid-19-les-federations-denoncent-linjustice-dont-sont>

Liens

[1] <https://asmad.fr/actu-adessadomicileorg/communique-prime-covid-19-les-federations-denoncent-linjustice-dont-sont>